

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Soutien à l'équipement chirurgical de l'assistance publique-hôpitaux de Marseille :
robots Da Vinci et équipements pour la chirurgie orthopédique ambulatoire.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, enfance, santé, famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La chirurgie est révolutionnée depuis plusieurs années, avec comme évolutions majeures l'avènement de la chirurgie laparoscopique, la chirurgie ambulatoire et la chirurgie robotisée.

Le Département a soutenu très tôt la mise en place de ces innovations, au bénéfice de tous, par le financement d'équipements chirurgicaux dans les établissements hospitaliers de notre territoire.

L'assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM), cheffe de file départementale du groupement hospitalier de territoire, est responsable de la formation des futurs chirurgiens. En tant qu'établissement universitaire, il doit bénéficier d'équipements innovants et adaptés.

Dans ce cadre, l'AP-HM sollicite le Département pour développer et moderniser ses activités chirurgicales autour de deux projets :

- Développement global de la robotisation par l'achat et le renouvellement de robots de type DaVinci® en priorisant dans l'ordre : l'équipement du bloc opératoire de cardiologie de l'hôpital de la Timone, des blocs opératoires de l'hôpital de la Conception en utilisation mutualisée et le renouvellement du robot installé au bloc chirurgical de l'hôpital Nord. Ces équipements sont cofinancés par l'AP-HM.
- Développement de la chirurgie ambulatoire avec mise en place d'un dispositif de récupération améliorée après chirurgie (RAAC) pour le service de chirurgie orthopédique de l'hôpital Sainte Marguerite. Ce développement nécessite des équipements arthroscopiques et échographiques. Ce projet est cofinancé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional.

L'AP-HM sollicite une subvention

de 3 680 000 euros pour la participation à l'achat des robots (coût total évalué : 2 300 000 euros TTC par robot)

et de 55 000 euros pour les équipements liés au projet de chirurgie ambulatoire (coût total évalué : 110 000 euros TTC).

Il est proposé une subvention de 3 700 000 euros pour l'ensemble de ces projets.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL